

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS



©Jean-Marc Moser - COARC - Ville de Paris

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

- P.4 La restauration de Saint-Germain-des-Prés (2015-2020)
 - 2015-2020 : un programme complet de restauration
 - Le transept et le Chœur des Moines
 - Les futurs travaux

- P.5 Le transept de Saint-Germain-des-Prés
 - Un peu d'histoire
 - Trois artistes pour un transept
 - Le transept restauré

- P.8 Les acteurs de la restauration

- P.10 Le plan de rénovation des édifices culturels de la Ville de Paris
 - Sauvegarder, restaurer et valoriser le patrimoine parisien
 - 10 opérations achevées (2014-2018)
 - 10 opérations pour 2018
 - 14 chantiers pour 2019 à l'étude



©Jean-Marc Moser - COARC - Ville de Paris

La restauration de Saint-Germain-des-Prés (2015-2020)

2015-2020 : un programme complet de restauration

Saint-Germain-des-Prés est l'un des édifices culturels les plus anciens de Paris, exceptionnel du point de vue de son histoire, de son architecture et de la richesse des œuvres qu'elle abrite. Par extension, l'appellation du quartier qui l'entoure et du boulevard qui la borde sont des éléments structurants de la vie et de la culture parisienne.

L'opération de restauration conduite par la Ville de Paris depuis 2015 permet de remédier aux altérations et à l'état d'encrassement généralisé des décors intérieurs de l'édifice : d'ici à 2020, l'intégralité des peintures murales, du mobilier, des tableaux, sculptures et boiseries de l'église sera restaurée. Les décors d'Hippolyte Flandrin et Alexandre Denuelle, avec la voûte étoilée et ses couleurs y sont des repères artistiques majeurs.

Cette opération, grâce au soutien de Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés, comporte cinq tranches de travaux financés par le mécénat. Les interventions préalables, comme notamment sur les études préalables et de maîtrise d'œuvre, les fouilles archéologiques et l'assainissement du chevet de l'église, ont été portées et financées par la Ville de Paris à hauteur de 800.000 euros.

Le transept et le Chœur des Moines

Les tranches de la restauration de l'église suivent un découpage fonctionnel, permettant à l'édifice de rester accessible et d'y célébrer le culte durant toute la durée du chantier. Le coût total des travaux pris en charge par le fonds de dotation est de 5.200.000€ TTC.

Les décors du transept, inauguré aujourd'hui par Anne Hidalgo, Maire de Paris, ont été restaurés pour un montant de 1.005.500€ TTC et font suite à la restauration du Chœur des Moines, inauguré en juin 2017, première étape dans l'opération de restauration, pour 1.165.000€ TTC. Les opérations suivantes continuent à être financées par le Fonds de dotation, et l'échafaudage permettant la restauration de la nef est ainsi déjà en place grâce à l'exceptionnelle vente aux enchères de novembre 2017 chez Christie's.

Les futurs travaux

Depuis ce mois d'avril 2018 et jusque février 2019, la restauration du vaisseau central de la nef a commencé, pour un montant estimé et financé de 1.002.500 € TTC.

En 2019, s'en suivra la restauration des bas-côtés de la nef, de la chapelle des fonts baptismaux et de la chapelle Saint-Maur pour une durée prévisionnelle de 10 mois et un montant estimé de 1.247.000€ TTC.

En 2020, c'est l'ensemble du déambulatoire qui sera restauré pendant 7 mois et pour 528.000€ TTC ; ainsi que la Chapelle de la Vierge (décors d'Heim sous la conduite d'Hippolyte Godde) pour une durée prévisionnelle de 5 mois et montant estimé de 252.000€ TTC.

L'ensemble des décors, vitraux et mobilier est restauré et, en fonction de la zone de l'église traitée, s'y ajoutent les tableaux (dépoussiérage des châssis, traitements et nettoyage, fixation de la couche picturale...) et les chapiteaux médiévaux dont Saint-Germain-des-Prés abrite une remarquable collection dans le déambulatoire ainsi que dans la chapelle des fonts baptismaux. Concernant les bases des colonnes (tores et griffes) extrêmement sollicitées par le passage des visiteurs, des interventions en conservation limiteront au maximum les remplacements de pierres altérées.

Les fouilles de Saint-Germain-des-Prés

L'une des interventions préalables les plus spectaculaires fut les fouilles archéologiques portées par le pôle archéologique de la Ville de Paris et alors que les précédentes dataient de 1870. Ont notamment pu y être inventoriées deux tombes antérieures à la conquête romaine (entre le IV^e siècle et le I^{er} siècle avant JC.), un ensemble de huit tombes de la fin du IV^e siècle et vingt-et-un sarcophages trapézoïdaux mérovingiens, avec un mobilier funéraire (perles en pâte de verre, plaques-boucles, plaques de châtelaine, bagues). Enfin, une quinzaine de sépultures datant des XI^e et XII^e siècles a été observée, laissant supposer le cimetière dédié à la communauté monastique médiévale.

Le transept de Saint-Germain-des-Prés

Un peu d'histoire

L'église Saint-Germain-des-Prés, classée au titre des monuments historiques (1862), fait partie des plus anciens édifices de culte parisiens (fondation royale par Childebert, fils de Clovis, au VI^e siècle pour abriter les reliques de Saint-Vincent-Sainte-Croix puis de Saint-Germain, évêque de Paris), et nécropole royale avant la basilique de Saint-Denis.

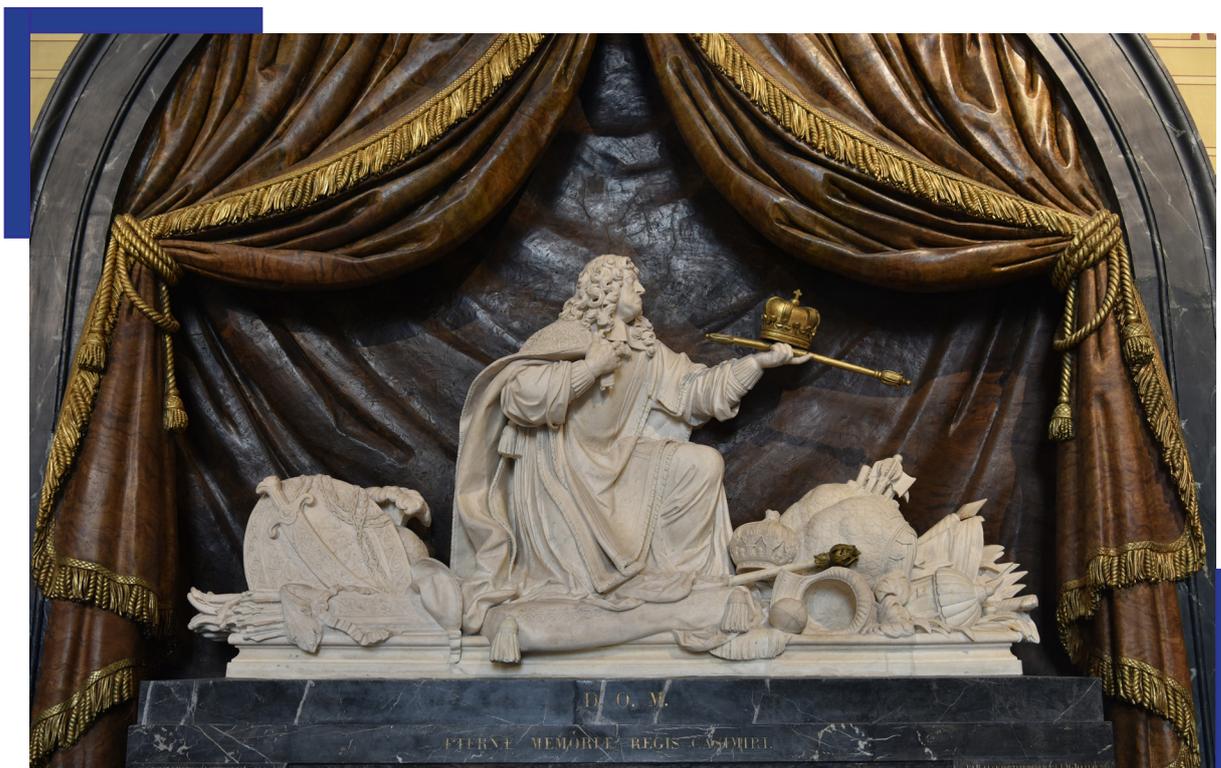
Transformée en raffinerie de salpêtre à la Révolution, l'église faillit être démolie et dut sa sauvegarde à d'ambitieux travaux d'assainissement et de consolidation menés par l'architecte municipal Hippolyte Godde au lendemain du Concordat. Son successeur, Victor Baltard, supervisa la réalisation d'un nouveau décor peint. Fait rare au XIX^e siècle, l'ensemble du décor fut commandé par la Préfecture de la Seine à un seul artiste, Hippolyte Flandrin, secondé par Alexandre Denuelle pour les parties décoratives.

Trois artistes pour un transept

Artiste lyonnais, élève préféré d'Ingres à l'École des beaux-arts de Paris, Hippolyte Flandrin œuvra à Saint-Germain-des-Prés entre 1842 et 1864, aidé de son frère Paul. Il réalisa successivement le décor du chœur des moines (1842-1846), une partie du transept (1847), la nef (1856-1864). La technique employée est une peinture murale mêlant huile et cire directement exécutée sur enduit.

À la mort d'Hippolyte, la commande est passée à d'autres artistes pour le transept qui optèrent pour une autre technique de peinture murale (toiles marouflées réalisées en atelier puis collées sur le mur) : Sébastien Cornu pour le bras gauche (1864-1870) puis Alexandre Hesse pour le bras sud (1872-1879), qui décède avant d'avoir pu achever les toiles marouflées qui ne seront jamais posées (d'où les grandes zones laissées sans décor). Alexandre Denuelle a pour sa part réalisé l'intégralité des peintures décoratives de l'église, des colonnes à la voûte étoilée.

Signe de la reconnaissance de la qualité de ce décor, qui rend compte du renouveau de la peinture murale au XIX^e siècle, le décor fut classé au titre des monuments historiques du vivant d'Hippolyte Flandrin, en 1862 et est toujours considéré comme son chef d'œuvre. Dans le prolongement du Chœur des Moines, la croisée du transept et son bras nord et sud, se caractérisent surtout par sa voûte étoilée aux couleurs vives.

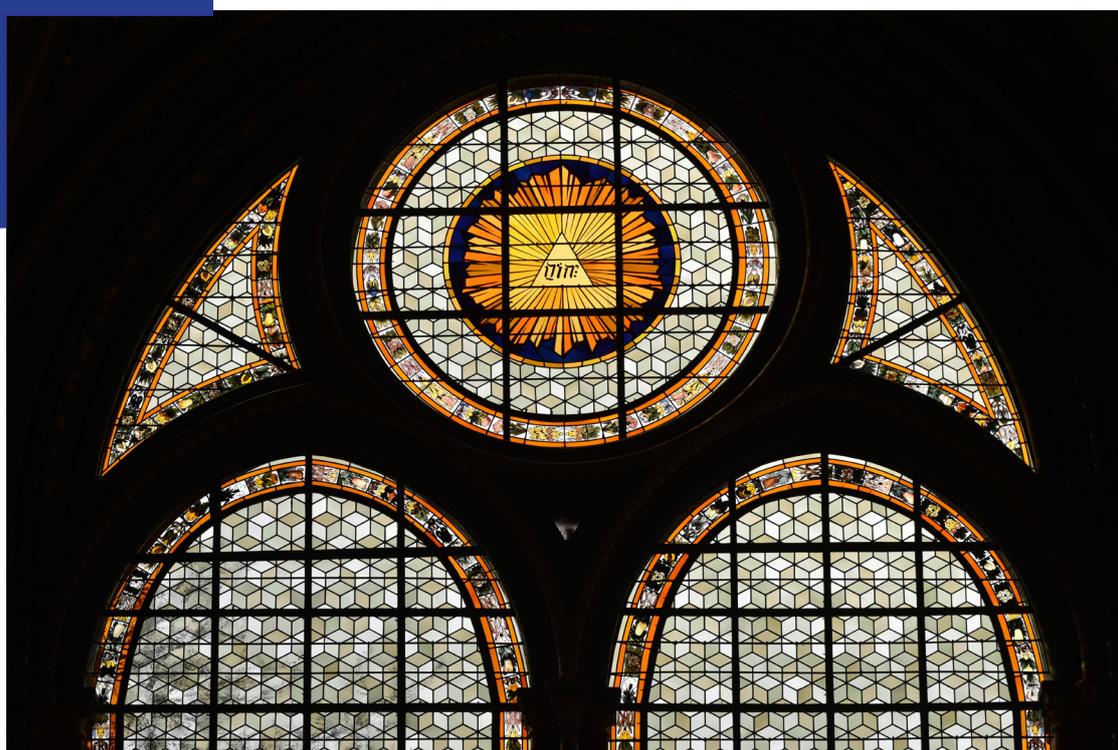


Le transept restauré

La restauration du transept a duré dix mois et a permis de retrouver le lustre de ce décor. Les recherches menées par la COARC (Conservation des Œuvres d'Art Religieuses et Civiles) ont notamment permis de mieux connaître le processus de création de Sébastien Cornu, dont de nombreuses esquisses préparatoires sont conservées à l'École nationale des beaux-arts. Les analyses et prélèvements ont par ailleurs permis de mieux comprendre les matériaux et techniques de la peinture murale. Données qui seront précieuses pour les prochaines tranches de travaux.

L'ensemble du décor peint souffrait d'un encrassement très prononcé, d'anciens repeints disgracieux, et de précédentes campagnes de restauration musclées ayant provoqué une usure de la couche picturale par endroit. La restauration a donc consisté en un dépoussiérage, un nettoyage au moyen de solvants (après validation des tests de nettoyage par le comité scientifique), une suppression des repeints les plus gênants, et une réintégration raisonnée des zones usées.

L'opération a également porté sur les vitraux, dont l'une des deux grandes verrières du XVIII^e siècle, qui fut déposée pour être restaurée en atelier. Les verrières présentaient elles aussi un encrassement et quelques casses. Enfin, les sculptures, datées pour la plupart du XVIII^e siècle, ont également bénéficié d'un nettoyage, de consolidation et parfois de reprises de dorures.





©Jean-Marc Moser - COARC - Ville de Paris



©Jean-Marc Moser - COARC - Ville de Paris

Les acteurs

La Ville de Paris, maîtrise d'ouvrage

La Ville de Paris, propriétaire de l'église Saint-Germain-des-Prés, assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Au sein de la ville, la Direction des Affaires Culturelles a la mission générale d'assurer l'inventaire et la mise en valeur du patrimoine mobilier présent dans l'espace public et les édifices culturels appartenant à la Ville de Paris par application de la loi du 9 décembre 1905.

Dans le cadre du plan de rénovation du patrimoine culturel engagé par Anne Hidalgo, Maire de Paris, et porté par Véronique Levieux, adjointe à la maire en charge du patrimoine, la DAC établit la priorisation des opérations au terme d'échanges approfondis avec les acteurs de terrain, notamment les Maires d'arrondissement et les représentants des cultes affectataires.

Les professionnels du patrimoine de la Ville de Paris travaillent depuis plusieurs générations à la conservation des édifices, des techniques et des arts à Paris. Deux services sont en charge de protéger et entretenir ce fabuleux trésor à la direction des Affaires culturelles de : la Conservation des Œuvres d'Art Religieuses et Civiles (COARC) et le Département des Edifices Culturels et Historiques (DECH).

Le Fonds de dotation pour le rayonnement de Saint-Germain-des-Prés

Le Fonds de dotation pour le rayonnement de l'église Saint-Germain-des-Prés, créé par le Père Benoist de Sinety et l'association de l'abbaye, a pour objet statutaire la restauration de l'église ainsi que le financement de ses projets d'intérêt général. Il est présidé par Thierry Biberson et compte un comité d'honneur présidé par Madame Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuelle de l'Académie Française, et composé de représentants d'importantes institutions comme La Monnaie de Paris, l'Institut et les Beaux-Arts. L'équivalent de ce fonds de dotation existe également aux USA, The American Friends for the Preservation of Saint-Germain-des-Prés Church, qui poursuit le même objectif de financement de projets de restauration de l'église.

Les 1.005.500€ TTC de la restauration du transept ont été apportés par le fonds, notamment grâce à l'opération « Adopte une étoile ». La vente aux enchères exceptionnelle chez Christie's en novembre 2017 a permis la levée supplémentaire d'1,4 millions d'euros pour la restauration de la nef.

Le comité scientifique

À chaque étape de sa conception, le projet de restauration de Saint-Germain-des-Prés a été étudié et guidé par un comité scientifique. Pour les restaurations du transept et de la nef, ce comité est composé de :

-Dominique Cercllet, conservateur régional des monuments historiques, DRAC Ile-de-France

-Marie-Hélène Didier, conservatrice des monuments historiques, DRAC Ile-de-France

-Aline Magnien, Directrice du LRMH

-Thierry Zimmer, adjoint à la directrice du LRMH

-Witold Nowik, ingénieur de recherche pôle peintures murales du LRMH

-Philippe Plagnieux, professeur d'histoire de l'art médiévale à la Sorbonne

-Stéphane Paccoud, conservateur au musée des beaux-arts de Lyon, chargé des peintures et sculptures du XIXe siècle

-Emmanuelle Brugerolles, conservatrice générale en charge des dessins à l'Ecole Nationale Supérieure des beaux-arts de Paris.

L'équipe de maîtrise d'œuvre

L'agence Pierre-Antoine Gatier a été créée en 1991 par Pierre-Antoine Gatier architecte en chef des monuments historiques depuis 1990. Diplômé de muséologie à l'école du Louvre et de l'école de Chaillot, il est actuellement en charge du département des Alpes Maritimes et du 5e arrondissement de Paris, du domaine de Chantilly, du théâtre lyrique de l'Opéra-Comique – salle Favart (Paris 2e), de la maison la roche propriété de la fondation Le Corbusier (Paris 16e), de la villa Médicis et les édifices français de Rome. L'équipe est également constituée du cabinet Asselin, cabinet d'économie spécialisé dans les monuments historiques chargé de chiffrer l'opération.

Les métiers d'art

Le chantier de restauration des décors intérieurs de Saint-Germain-Des-Prés est l'occasion d'impliquer de nombreux métiers d'art, témoignant de l'excellence des savoir-faire au service de la valorisation du patrimoine. Pour l'ensemble des corps d'état, les candidatures retenues sont celles des professionnels expérimentés spécialisés dans le patrimoine

monumental : maçons, sculpteurs, menuisiers ou ferronniers d'art spécialisés. L'importance des décors peints, sur toile et sur paroi, nécessite l'implication d'un important groupement de restaurateurs diplômés ayant l'expérience d'opérations complexes sur des œuvres classées. La participation de maîtres verriers spécialisés est également nécessaire. Pour assurer la transmission des savoirs et promouvoir la formation, les équipes intégrant en leur sein un jeune apprenti sont encouragées.

La paroisse

Le projet de restauration des intérieurs de l'église Saint-Germain-des-Prés s'articule avec la démarche d'aménagement liturgique portée par la paroisse et le clergé affectataire et avec le diocèse. La démarche conduite par la Ville de Paris propose une cohérence de projet entre les objectifs de conservation du monument, son usage culturel et la vie culturelle que porte la paroisse. Tout au long du chantier le maître d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage s'engagent à minimiser les nuisances vis-à-vis de la vie culturelle et de son calendrier, ainsi qu'à mettre en valeur l'édifice, au travers de présentations pédagogiques.

La DRAC Île-de-France, partenaire de la conservation du monument

S'agissant d'un monument historique classé, un dialogue constant a été établi tout au long des études avec la conservation régionale des monuments historiques de l'Île-de-France et le service territorial de l'architecture et du patrimoine de Paris en charge du contrôle scientifique et technique. Concernant la pérennisation et la mise en valeur des décors, le protocole de restauration a été défini en étroite collaboration avec le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH).



©Jean-Marc Moser - COARC - Ville de Paris

Le plan de rénovation des édifices culturels de la Ville de Paris

Sauvegarder, restaurer et valoriser le patrimoine parisien

Dans le cadre de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, la Ville de Paris est propriétaire de 96 édifices (85 églises, 9 temples protestants, 2 synagogues). Ce patrimoine a traversé les siècles pour parvenir jusqu'à nous, fort de sa haute valeur architecturale. Il constitue également un remarquable facteur d'attractivité touristique pour notre ville et suscite chaque année l'intérêt de millions de visiteurs, Parisiens et touristes, et participe ainsi pleinement au rayonnement de la capitale.

La municipalité s'emploie à sauvegarder, restaurer et valoriser ce patrimoine précieux, témoignage de notre histoire artistique et politique, pour qu'il soit mieux connu des Parisiens aujourd'hui et pour le transmettre aux générations à venir. A ce jour, 34 opérations de restauration sont réalisées ou planifiées jusqu'en 2020.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a annoncé un plan d'investissement en faveur de la restauration du patrimoine culturel appartenant à la Ville à hauteur de 80 M€, auxquels s'ajoutent 30 M€ susceptibles d'être engagés d'ici fin 2020, en regard des recettes attendues sous forme de :

- subventions de l'Etat à hauteur de 11 M€, au titre de la restauration des monuments historiques
- mécénat et souscriptions publiques
- revenus apportés par l'affichage publicitaire sur les bâches d'échafaudage.

Cet investissement significatif - le plus important jamais engagé par un Maire de Paris - permet de soutenir un tissu économique local et responsable, tourné vers l'apprentissage, l'insertion et la coopération, dans le respect du droit des marchés publics, notamment par l'insertion de clauses sociales favorisant l'embauche de personnes éloignées de l'emploi. Ces chantiers sont aussi une opportunité exceptionnelle pour les artisans d'art, historiquement représentés à Paris (Faubourg Saint Antoine, Cour de l'Industrie...) dans la mise en œuvre et de la transmission d'un savoir-faire précieux. Les grandes orgues de la Ville de Paris sont également concernées par ce dispositif, permettant l'entretien et la transmission de savoir-faire unique et d'un patrimoine musical hors normes.

Les souscriptions, le mécénat et les financements privés assurent un apport essentiel à ce plan de restauration. La Ville travaille en lien étroit avec des associations dédiées, des fondations privées et fonds de dotations et notamment la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris, la Fondation du Patrimoine et la Fondation Notre-Dame.

10 opérations achevées (2014-2018)

À ce jour, dix opérations de restauration sont achevées :

- le transept sud de Saint-Eustache (1er)
- la restauration de *La Pietà*, à Saint-Denys-du-Saint-Sacrement (3e) d'Eugène De-lacroix
- la restauration du tableau *Le Christ au jardin des oliviers* à Saint-Paul-Saint-Louis (4e) d'Eugène Delacroix
- les façades sud de Saint-Médard (5e)
- les décors de la chapelle des Saints-Anges, à Saint-Sulpice (6e), peinte par Eugène Delacroix, financée avec le soutien de la Fondation du Patrimoine
- le massif d'entrée de Saint-Augustin (8e)
- la Chapelle des Baptêmes de Notre-Dame-de-Lorette (9e), grâce au soutien d'American Express et du World Monument Funds®
- les décors de la Chapelle de la Vierge de Notre-Dame-d'Auteuil (16e)
- le grand orgue de Notre-Dame-d'Auteuil (16e)
- la sauvegarde et la restauration complète de Saint-Germain-de-Charonne (20e)

10 opérations pour 2018

En plus de la restauration intégrale des décors de Saint-Germain-des-Prés, neuf autres opérations sont en cours ou débuteront en 2018 :

- les parements intérieurs de Sainte-Croix-des-Arméniens (3e)
- les façades du chevet sud de Saint-Merry (4e)
- les toitures et façades de Saint-Louis-en-l'Île (4e)
- le grand entablement Est de La Madeleine (8e)
- les toitures, des voûtes et des vitraux de Saint-Philippe-du-Roule (8e),
- les études de restauration du massif d'entrée de l'église de la Trinité (9e)
- la confortation des plates-bandes de Notre-Dame de Lorette (9e)
- la restauration du massif d'entrée de Saint-Joseph-des-Nations (11e)
- les façades de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (11e)

14 chantiers pour 2019 ou à l'étude

De nombreux chantiers majeurs verront le jour en 2019, notamment :

- la restauration du massif d'entrée de La Trinité (9e)
- la restauration des chapelles de Saint-Eustache (1er)
- la tranche expérimentale de Saint-Jean-de-Montmartre (18e)
- le clocher et le transept nord de Saint-Gervais (4e)
- les toitures de Saint-Vincent-de-Paul (10e)
- les couvertures de coupole et terrasses de Saint-Esprit (12e)
- la confortation pérenne de Sainte-Anne-de-la-Butte-aux-Cailles (13e),
- la restauration des parties hautes du clocher-porche de Saint-Pierre-de-Montrouge (14e)
- les façades de Notre-Dame-de-Lorette (9e)

Les phases d'études pour les travaux suivants sont également en cours :

- les façades sud de Saint-Nicolas-des-Champs (3e)
- la façade du temple des Billettes (4e)
- la façade sud rue Royale de La Madeleine (8e)
- les toitures et maçonneries hautes de Saint-Martin-des-Marais (10e)
- la restauration du grand orgue de l'église Saint-Merry (4e)

Contact presse :

Perrine Boiton - 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr